



La Chambre

JUILLET 2020

Le conseil municipal a pris ses fonctions le 28 mai dernier.

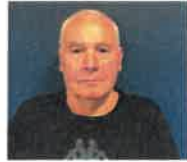
Afin de favoriser les échanges, nous pensons important que vous connaissiez vos élus et les tâches dont ils ont la charge. Nous saisissons l'occasion pour vous diffuser quelques informations.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Adjoints



Mathilde SONZOGNI
Maire



Bernard GAUDIOZ
1er adjoint en charge des commissions sécurité, usines et gendarmerie, environnement, travaux.



Florence DRILLAT
2ème adjointe en charge des commissions finances, fleurissement.



Philippe BOST
3ème adjoint en charge des commissions commerces, animations, patrimoine communal, régie municipale d'électricité.



Charline PHILIPPON
4ème adjointe en charge des commissions associations et gymnase, affaires scolaires, CCAS.

Conseillers municipaux



Yannick MILLERET
Membre des commissions contrôle de la liste électorale, conseil de la régie municipale d'électricité, sécurité, usines et gendarmerie, patrimoine communal, travaux, SIE-PAB



Nathalie BRAUN
Responsable de la commission scolaire. Membre des commissions contrôle de la liste électorale, associations et gymnase, commerces et animations



André TRUCHET
Membre des commissions fleurissement, contrôle de la liste électorale, associations et gymnase, commerces et animations, travaux



Valérie BENEDETTO
Membre des commissions scolaire, associations et gymnase



Marcel BERTINO
Membre des commissions sécurité, usines et gendarmerie, environnement, patrimoine communal, travaux, SIEPAB



Martine MARTY
Membre des commissions conseil de la régie municipale d'électricité, environnement



Nasser KHADER
Membre des commissions environnement



Laurence DIERNAZ
Membre des commissions finances, contrôle de la liste électorale, bibliothèque et culture, patrimoine communal, travaux, appel d'offres



Yannick LE ROUX
Membre des commissions contrôle de la liste électorale, scolaire, sécurité, usines et gendarmerie, travaux

A la suite de la démission de Gérald Durieux, Sindy Jacquet est automatiquement installée. Comme l'ensemble des conseillers municipaux ont pu le faire pour la séance du conseil municipal du 4 juin 2020, le choix des commissions municipales dans lesquelles elle souhaite s'investir (qu'il s'agisse des commissions retenues par G.DURIEUX précédemment ou d'autres commissions) devra être validé lors de la prochaine séance du conseil municipal.

A VOS AGENDAS

TOUR DES PAYS DES SAVOIE – 6 août

CYCLOSPORTIVE LA MADELEINE – 9 août 2020— Grande Rue

72^{ème} CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ – du 12 au 16 août 2020 - Commune traversée (RD76A) le 14 août – 3^{ème} étape

57^{ème} TOUR DE L'AVENIR – du 14 au 19 août 2020—Commune traversée (RD76A) le 17 et 18 août – 4^{ème} étape

TRIATHLON DE LA MADELEINE – 21 et 22 août 2020—Commune traversée (RD76A) le 22 août

BRADERIE DU COMITE DES FETES—23 août 2020

107^{ème} TOUR DE France – du 29 août au 20 septembre - Commune traversée le 16 septembre - 17^{ème} étape

TOUR DES ALPES – automobiles – du 22 au 25 septembre 2020

CONCOURS DE COINCHE DU COMITE DES FETES—11 octobre 2020—Espace Maurice Perrier

CONCOURS DU CLUB CANIN—week-end du 23 octobre 2020—ancien terrain de sport

COMPETITION D'ESCALADE ET CONCERT—LAUZIERE ESCALADE—31 octobre 2020—Esp. Maurice Perrier

MARCHE DE NOEL—COMITE DES FETES—week-end du 12 décembre 2020—Espace Maurice Perrier

DON DU SANG— 14 décembre 2020 (matin) - Espace Maurice Perrier

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

CHEMIN DES MOINES / RUE DU PRÉ DES COMBATS / RUE DU MARTINET / RUE DE L'EGLISE

La commune de La Chambre s'est engagée début 2020 dans des travaux de séparatifs de réseaux (AEP, eaux pluviales et eaux usées) et d'aménagement de surface en plusieurs tranches. Ces travaux débiteront dans la deuxième partie de l'été. Les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas la tenue d'une réunion publique au format habituel. C'est pourquoi, les riverains seront rendus destinataires d'une information complète avec la possibilité de s'inscrire en mairie à un temps d'information en petit comité, s'ils ressentent le besoin d'explications complémentaires.

Le montant des travaux engagés cette année limite les possibilités d'avancement d'autres projets.

INSTRUCTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

A la suite d'interpellations, nous attirons votre attention sur les points réglementaires suivants :

Les permis de construire et plus généralement les autorisations d'urbanisme, sont délivrés « sous réserve du droit des tiers ». C'est ce que vient expressément rappeler l'article A. 424-8 du Code de l'urbanisme.

Cela signifie que l'autorité d'urbanisme instruit les demandes enregistrées en mairie, exclusivement au vu des règles et servitudes d'urbanisme opposables sur le territoire communal (ou intercommunal) considéré, que ces règles et servitudes soient contenues dans le règlement du PLU, annexées à ce dernier ou énoncées dans le Code de l'urbanisme sous la qualification de « règles nationales d'urbanisme » (RNU).

Il n'incombe effectivement pas au service instructeur de vérifier si les projets soumis à son contrôle respectent ou non les autres réglementations, ainsi que les règles de droit privé.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Un ramassage des encombrants est réalisé tous les 1ers lundis du mois **sur inscription en mairie.**

MOUSTIQUE TIGRE

Un programme est en cours à l'échelle du Département. Si vous en voyez ou tuez un, prenez-le en photo avec le lieu et transférez la à la mairie.

